

**Découvrez la Maison du Projet « Gare, Cœur d'Agglo »
et participez au jeu concours « Raconte moi Ta gare »**

La Communauté de l'Agglomération Creilloise ouvre une Maison du Projet « Gare, Cœur d'Agglo » le 22 août 2016. A cette occasion un concours est organisé du 25 juin au 26 septembre 2016. L'idée est que chacun propose sa propre représentation de la gare de Creil passée, présente et à venir.

La Maison du Projet située sur le parvis de la gare de Creil délivre des informations accessibles à tous. Elle informe les habitants et les différents acteurs du territoire sur l'ensemble du projet et ses évolutions en menant notamment des opérations de concertation. Elle est pensée comme un lieu de partage et d'échanges pour les écoles, les collèges, les lycées, les centres de loisirs, les associations et les habitants... C'est aussi un lieu de travail institutionnel pour la CAC et ses partenaires.

La mise en place d'un programme d'animation est proposée afin que les différents publics puissent s'approprier le projet Gare, Cœur d'Agglo. Le concours lance la programmation afin de créer un premier lien avec les habitants. Il s'agit de donner sa vision de la gare de Creil. Raconter sa gare c'est se souvenir d'hier, témoigner d'aujourd'hui et aussi s'imaginer demain ! Les participants auront trois possibilités de concourir : en écrivant un texte ou un poème, en dessinant la gare ou en la photographiant.

Après délibération du jury, les plus belles œuvres seront mises à l'honneur lors d'une exposition organisée à la Maison du Projet. Des places seront offertes à tous les participants pour le concert de Kery James le mercredi 23 novembre 2016, les spectacles « Boutelis » le jeudi 8 décembre 2016 et « Le pays de rien » le vendredi 16 décembre 2016 à la Faïencerie.

La Communauté de l'Agglomération Creilloise invite petits et grands à participer à ce jeu concours et à proposer leurs plus belles œuvres.

*Développement économique, rénovation urbaine, aménagement du territoire, logement, politique de la ville, bus urbains, prévention de la délinquance, eau et assainissement, collecte et traitement des ordures ménagères, maison de la justice et du droit, grands projets structurants.... Depuis plus de 40 ans, la Communauté de l'Agglomération Creilloise (CAC) œuvre pour un développement durable et solidaire. 40 élus, 120 collaborateurs au service des 73 000 habitants de 4 villes fortes et dynamiques, aux portes de Paris, entre Ile de France et Picardie. **Une agglomération forte pour un territoire solidaire.***

Contacts presse :

Communauté de l'Agglomération Creilloise

www.agglocreilloise.fr

Pascaline LAPRUN – tel 03 44 64 74 72

E mail : p.laprun@agglocreilloise.fr

Laetitia CROCHOT – tel 03 44 64 46 24

E mail : l.crochot@agglocreilloise.fr

160721-19

Comment participer ?

Chaque participant peut concourir dans chaque catégorie mais une seule fois par catégorie (3 participations possibles). Le texte doit être au format numérique (traitement de texte), sauf pour les enfants d'âge primaire qui pourront rendre un texte manuscrit (attention à la lisibilité). Le dessin doit être réalisé sur support papier uniquement. La photo doit être remise en tirage papier ou en format numérique.

Les différents documents devront être déposés à la CAC ou envoyés par mail au plus tard le lundi 26 septembre. Les coordonnées, la catégorie d'âge et la catégorie du thème devront être indiquées au verso du texte, du dessin ou de la photo.

<http://www.agglocreilloise.fr/tous-les-evenements/concours-raconte-moi-ta-gare>

Catégories d'âge :

- Les enfants niveau école primaire.
- Les jeunes de moins de 18 ans.
- Les adultes.

Catégories de thème :

- La gare d'hier, pour évoquer le passé et la mémoire.
- La gare d'aujourd'hui pour témoigner du vécu et du moment.
- La gare de demain pour s'imaginer le futur.

Renseignements : Gallia Basmaison
g.basmaison@agglocreilloise.fr - 03 44 74 75 99

Maison du Projet de la Communauté de l'Agglomération Creilloise
24 rue de la Villageoise, CS 40081, 60106 Creil Cedex

Horaires d'ouverture de la Maison du Projet :

Mardi et Jeudi : 13h30 – 17h30
Mercredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h00